



COMMUNIQUE
Paris, le 28/01/2015

ANNE HIDALGO ANNONCE L'INTERDICTION DES VEHICULES ESSENCE ET DIESEL A PARIS.

Dans une interview parue aujourd'hui, mercredi 28 janvier 2015, dans le journal *Le Monde*, Anne Hidalgo, maire de Paris, affirme être « déterminée à agir vite » pour mettre en place son plan « antipollution ». Ainsi, elle annonce que les cars et poids-lourds roulant au diesel seront interdits dès le 1er juillet 2015 et que « cette interdiction s'appliquera à tous les véhicules polluants, diesel comme essence, [...] le 1er juillet 2016 ». L'association « 40 millions d'automobilistes » s'inquiète de cette annonce, qui signifie l'interdiction pure et simple de tous les véhicules motorisés dans la capitale, à l'exception des véhicules électriques et hybrides.

Anne Hidalgo justifie sa volonté d'éradiquer le diesel de Paris par la nocivité des particules fines, « dangereuses pour la santé », qui sont émises par les véhicules à motorisation diesel. Or, s'il est vrai que les anciens véhicules diesel rejettent de grandes quantités de polluants, « 40 millions d'automobilistes » rappelle que les dernières générations de véhicules répondant aux normes EURO 5 et 6 (voitures individuelles neuves mises en circulation depuis 2009) sont beaucoup plus sobres, en cela qu'elles réduisent considérablement les émissions maximales autorisées de toutes sortes de polluants, autant pour les motorisations diesel qu'essence.

De plus, relativement à la problématique des particules très fines, ces normes tiennent compte désormais, non plus seulement de la quantité, mais aussi de la masse des particules, pour contraindre les fabricants à améliorer les technologies antipollution. Les nouveaux filtres à particules permettent ainsi de capturer jusqu'à 99% des émissions de particules. Au Japon – où la motorisation diesel était interdite depuis les années 1970 – l'Etat propose même aujourd'hui des subventions pour l'acquisition de ces véhicules clean diesel.

Il est donc parfaitement injustifié et inutile en termes d'amélioration de la qualité de l'air de chercher à supprimer ces nouveaux véhicules de la circulation. Le problème de la pollution repose essentiellement sur les vieux véhicules non-équipés de filtre à particules, qu'il est possible de rendre plus vertueux en favorisant le recours au rétrofit (c'est-à-dire l'ajout de dispositifs de dépollution en complément des équipements d'origine) pour les véhicules non-équipés de filtre à particules. Certes, cela représente un coût pour l'automobiliste – il faut compter 400 à 500 € pour cette intervention – mais cela permettrait de mettre un terme à la problématique et au débat sur les anciens véhicules. Pour aider les ménages à financer l'opération, « 40 millions d'automobilistes » demande la création d'un crédit d'impôts, comme il en existe déjà en Allemagne.

Pour autant, à l'instar de la maire de Paris, « 40 millions d'automobilistes » estime qu'il est nécessaire d'accélérer le renouvellement du parc automobile, pour faire disparaître plus rapidement ces anciens véhicules. Mais l'association considère que la seule incitation à l'achat d'un « véhicule électrique ou rechargeable » ne constitue en aucun cas une solution satisfaisante : le véhicule électrique, tel qu'il est conçu aujourd'hui, correspond à un usage très particulier, qui ne répond pas aux besoins de mobilité de la plupart des automobilistes. C'est pourquoi l'association souhaite la mise en place d'une aide de l'Etat pour tout achat d'un véhicule neuf ou d'occasion de génération plus récente (donc moins polluant), en remplacement d'un vieux véhicule.

Rappelons enfin que tout véhicule a un impact sur l'environnement. Et s'il est vrai qu'une voiture électrique n'émet pas de pollution à l'usage, elle pollue avant et après : lors de sa conception, parce qu'elle fait appel à l'énergie nucléaire (qui n'est pas une énergie propre) et lors de sa destruction, qui impose le stockage de déchets radioactifs tels l'uranium et le lithium contenus dans les batteries. Contrairement à ce que souhaiterait donc nous faire croire Anne Hidalgo, la voiture électrique n'est pas la solution pour résoudre les problèmes de pollution qui – au passage – ne s'arrêtent pas aux portes de Paris...

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ
presse@40ma.com
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com